

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 février 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/02/2008

D -20080155

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 février Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Charlal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULINBOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ (quitte la séance à 16h05), Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés:

Création d'un marché artisanal de plein air place Pey Berland.

M. Henri PONS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours d'un conseil de quartier Hôtel de Ville/Quinconces/Saint Pierre/Saint Eloi certains riverains de la place Pey Berland ont exprimé leur désir de voir créer sur cette place emblématique un marché de plein air le dimanche matin.

La création d'un marché alimentaire ne semble pas nécessaire le dimanche car plusieurs se déroulent en plein air dont le marché des quais parfaitement desservi par le Tramway, mais aussi en périphérie de la ville. De plus, le marché des Capucins fonctionne. Enfin, la place Pey Berland n'est pas équipée aux normes européennes indispensables pour le fonctionnement d'un marché alimentaire.

La Ville de Bordeaux a donc décidé d'organiser sur la place Pey Berland, sur un espace d'environ 150 m² situé côté Tour Pey Berland, un marché artisanal sans brocante avec un marchand de fruits et légumes et un autre de produits régionaux.

Cette animation se déroulera un dimanche par mois de 10h à 16h. Elle accueillera une quinzaine ou une vingtaine de commerçants qui devront être obligatoirement équipés de barnums blancs ou écrus. Ils seraient tous abonnés à l'exception de trois places pour des artistes peintres non professionnels qui pourraient venir une fois par mois par roulement sur deux mois.

Ce marché sera régi par l'arrêté municipal 92/935 du 04 mai 1992 réglementant les marchés de plein air.

Conformément à l'article 224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'avis des organisations syndicales des commerçants non sédentaires a été sollicité.

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser cette création.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 février 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Henri PONS Adjoint au Maire